

Les six chênes à Saint-Laurent-des-Autels



Visorando



Randonnée n°2646567

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Arriverez-vous à retrouver le chêne à 6 troncs ? Randonnée facile et familiale qui ravira petits et grands ! Possibilité de pêcher à l'étang ; parcours sportifs, tables de pique-nique et abris à disposition. Idéal pour se retrouver pour un pique-nique en famille dans un cadre champêtre et verdoyant.

Durée :	1h20	Difficulté :	Facile
Distance :	4.71km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	10m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	10m		
Point haut :	104m	Commune :	Saint-Laurent-des-Autels (49270)
Point bas :	89m		



Description

Départ de la randonnée au parking de la Forêt de la Foucaudière : des panneaux en bois vous indiquent le point de départ du sentier. Il suffit tout au long du parcours de suivre le balisage Rose.

(D/A) Partir Ouest-Nord-Ouest. Plus loin, obliquer à droite en contournant les mobiles en bois destinés aux randonneurs sportifs. Poursuivre tout droit sur le sentier balisé sur environ 300 m. Passer les barrières en bois puis longer les champs sur 300 m environ. Entrer dans le joli village Le Barbotin par la Rue des Briquetiers.

(1) À l'intersection, prendre à droite la Rue des Pressoirs, puis à nouveau à droite la Rue des Tuiliers. Continuer tout droit et passer le lieu-dit La Brosse. Prendre le sentier à droite le long d'un plan d'eau. Lorsque le sentier devient terreux, tourner à droite pour passer une barrière en bois. Franchir un ru puis le longer à main droite. Obliquer ensuite à gauche (Sud).

(2) Au croisement en T, tourner à gauche et atteindre un étang. Tourner alors à gauche sur le sentier qui sinue en sous-bois avant de s'orienter au Sud. Suivre le sentier balisé jusqu'aux majestueux 6 chênes.

(3) Continuer tout droit et, après environ 600 m, le sentier vire à droite. Une centaine de mètres plus loin, à une intersection, tourner à droite (Nord).

(4) Au bout du sentier, tourner à gauche. Au croisement suivant, tourner encore à gauche et aller tout droit jusqu'à la route D80.

(5) Suivre la route à droite. Prendre le 1^{er} chemin à droite et regagner l'étang et le parking de la Foucaudière **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de la forêt de la Foucaudière - Étang de la Foucaudière

N 47.273979° / O 1.16689° - alt. 99m - km 0

1 Le Barbotin

N 47.280011° / O 1.172582° - alt. 102m - km 0.88

2 Croisement en T

N 47.276462° / O 1.167282° - alt. 97m - km 1.85

3 Les 6 Chênes - L'Arbre des six Chênes (Forêt de la Foucaudière)

N 47.274936° / O 1.161166° - alt. 100m - km 2.87

4 Croisement en T

N 47.276636° / O 1.163645° - alt. 97m - km 3.78

5 Route D80

N 47.272247° / O 1.164739° - alt. 103m - km 4.3

D/A Parking de la forêt de la Foucaudière - Étang de la Foucaudière

N 47.27403° / O 1.166853° - alt. 98m - km 4.7

Informations pratiques

Randonnée goudronnée à 7%.

A proximité

Le Barbotin

Village important qui doit son nom à la famille Barbotin. Dès 1600, il existait à cet endroit des tuileries, origine d'une industrie importante. Il y avait ici 4 briqueteries. Les briquetiers allaient aux Gastines ou au Fuiet pour trouver de l'argile et la transportaient avec un tombereau tiré par un cheval. La terre était broyée puis moulée en briques ou tuiles. Elles étaient ainsi cuites au four à bois. Il aurait existé une quarantaine de fours au barbotin...

Aujourd'hui, Le Barbotin demeure un village bucolique où l'on peut admirer de charmantes maisons.

Source : Auguste Guinhut et Alfred Maugeais, *Une paroisse à travers les âges : Saint-Laurent-des-Autels*, 1979.

Les arbres morts

Vous êtes au coeur de la forêt de la Foucaudière, découvrez les arbres morts et leur univers.

Un arbre mort permet d'abriter et de nourrir une foule d'êtres vivants. Sa décomposition s'ajoute à la litière du sol (feuilles mortes, brindilles, branches mortes, etc...) et cette matière organique forme un écosystème, ce qui signifie que beaucoup d'espèces animales et végétales y vivent en étroites relations les unes avec les autres.

Des espèces animales (insectes, oiseaux, mammifères, batraciens, reptiles) utilisent les arbres morts encore sur pied ou bien au sol pour se réfugier, nicher, stocker leur nourriture. Certaines espèces végétales (champignons, mousses, lichens) y trouvent un milieu de développement favorable.

Soyez discrets et observez, vous y verrez peut-être un pic (Pic vert, Pic épeiche...), creusant leur écorce plus tendre pour y faire leur nid !

Source : www.cpieloireanjou.fr et www.onf.fr

Les 6 Chênes

Observez cet arbre : il se compose d'une cépée de six troncs dont le plus gros mesure 2,4 m de circonférence à sa base.

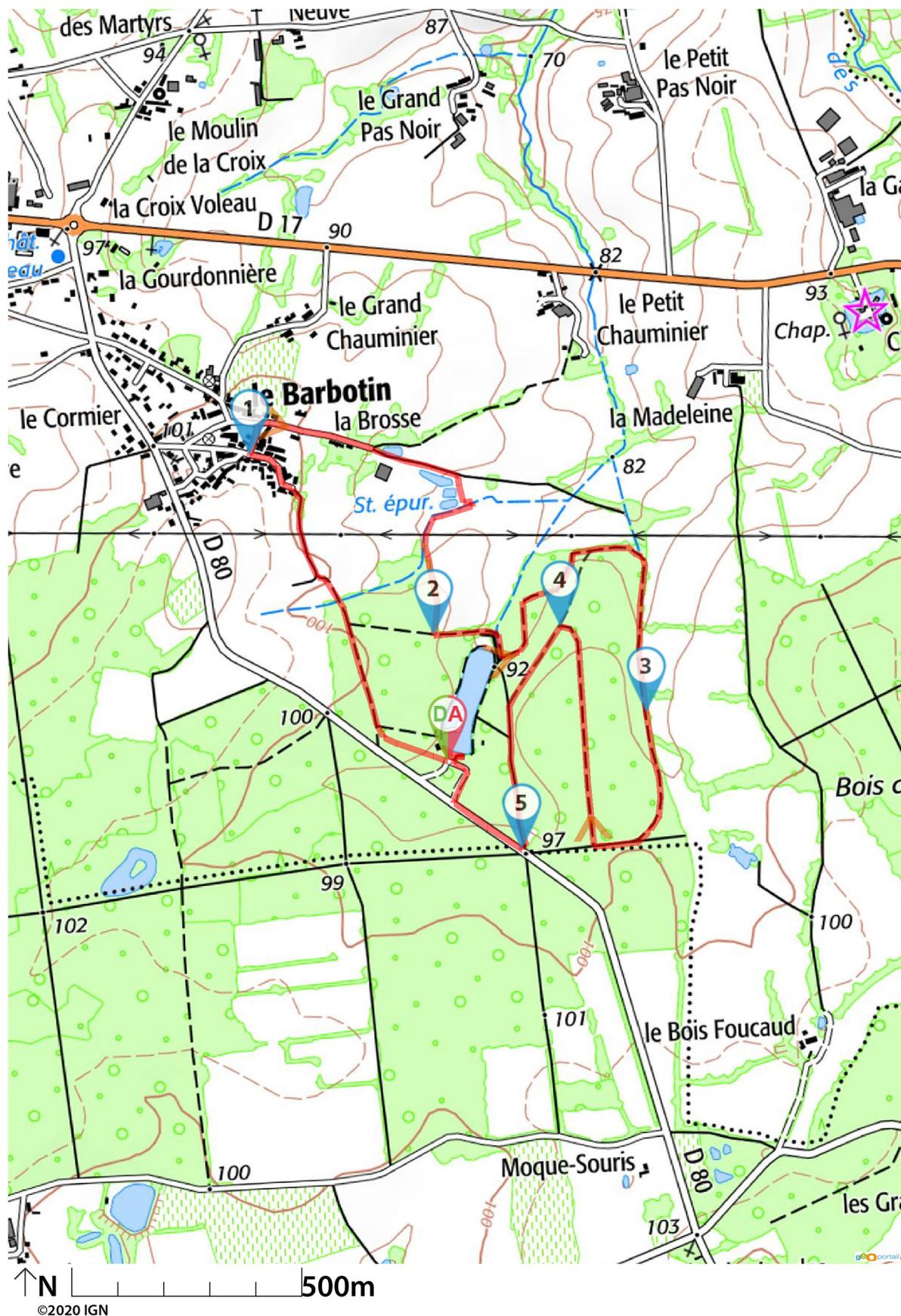
L'ensemble à 1,3 m de haut fait déjà 7,4 m de tour !

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-six-chenes-a-saint-laurent-des-autel/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.